

## Dossier Nova Mons

### Sauvegarde et Avenir de Mons réitère et rappelle son point de vue

---

Au préalable, il convient de rappeler que les actions de l'asbl SAMons sont désintéressées et apolitiques. Nous nous efforçons de mener à bien des projets culturels en organisant des expositions, des visites, des publications pour promouvoir la sauvegarde de notre patrimoine, tout comme le développement respectueux de la Ville de Mons. Malgré ce dynamisme positif, notre organisation est malheureusement contrainte de s'élever contre des décisions qui mettent en péril le caractère intrinsèque de la ville de Mons. En effet, quand les autorités abandonnent leurs devoirs en favorisant la spéculation immobilière agressive, cela devient un devoir citoyen que de rappeler les règles démocratiques et urbanistiques à ceux qui doivent les faire respecter. C'est d'autant plus regrettable que par le passé, la Ville de Mons a pu démontrer de sa capacité à initier et concrétiser des projets de revitalisation urbaine de grande qualité.

La pétition a fédéré plus de 1000 citoyens contre le projet Nova Mons. Par contre, nous serions très favorables à la concrétisation d'un projet de qualité pour ce quartier. Nous déplorons le mépris des autorités pour ce mouvement citoyen d'envergure.

Pour le quartier de la Place de Bootle, comme pour tout autre projet urbain, il est fondamental de partir d'un projet de vie en ville dont découlerait un espace public harmonieusement connecté au tissu existant, le tout étant, au final, bordé de bâtiments, dont les fonctions, les gabarits et l'architecture seraient définis en harmonie avec le contexte urbain environnant.

Harmonie ne signifie en rien mimétisme conservateur mais bien dialogue d'architecture et d'urbanisme actuels en résonance (teintes, rythmes, gabarits,...). La définition de cet espace public et d'un programme adapté au contexte nous semble être de la responsabilité des autorités communales.

Nous ne cherchons pas à être opposés aux promoteurs. Cependant, nous sommes convaincus que ceux-ci doivent intégrer d'autres paramètres que la densité pour parvenir à une rentabilité qui est leur raison d'être. La qualité des espaces publics et des bâtiments permet un sentiment d'appartenance à un quartier, à une ville et donnent envie d'habiter une ville, et donc d'acheter.

Compte tenu du fait que le projet Nova Mons ne résout pas les problèmes existants de déstructurations du tissu urbain et qu'il aggrave la situation sur bien des points (gabarits, contrôle social, trafic urbain lié au parking, dispersion des fonctions commerciales, ...), nous n'aurons d'autre choix que de s'associer à un recours auprès du Conseil d'Etat dans le cas où Monsieur Willy Borsus, Ministre en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, suivrait la décision du Collège Communal Montois et celle des Fonctionnaires Délégué et Technique.

Les très nombreux impacts négatifs du projet Nova Mons perdureront pour des siècles si ce projet est construit (surdensification, promiscuité, perte d'espace public utilisable, gabarits, ...). La liste des dérogations au règlement communal d'urbanisme est malheureusement

beaucoup trop longue. En conséquence, considérant que le dossier Nova Mons n'est pas compatible avec les dernières décisions du Conseil d'Etat en matière d'urbanisme, il apparaît donc évident que s'obstiner à soutenir ce projet est une perte de temps tant pour le promoteur que pour les édiles locaux et finalement pour le développement de la Ville. Le temps perdu dans des recours nous éloigne chaque jour d'un indispensable dialogue et d'une réflexion de fond pour un projet de qualité à cet endroit et plus globalement pour un véritable projet de Ville. Ce quartier n'est malheureusement pas le seul à souffrir d'un manque de réflexion en matière de politique urbaine.

Au stade actuel de la procédure, le projet ne peut être modifié. En refusant d'octroyer, en recours, le permis du projet Nova Mons, Monsieur le Ministre Borsus ferait preuve d'une grande sagesse en rappelant que les règles de vivre ensemble existent pour tous et que les projets portés par les pouvoirs locaux ne peuvent l'être au détriment de la ville elle-même et de ses habitants. Par ailleurs, refuser le projet Nova Mons permettrait d'accélérer la conception d'un nouveau projet fédérateur.

Il faut un projet à cet endroit mais pas à n'importe quel prix !